

# FORCE OUVRIERE EPSM des Flandres



## LE 59 G04

## DE NOUVEAU

## DANS LA TOURMENTE

Force Ouvrière annonçait, dès 2006, que la Nouvelle Gouvernance allait bouleverser le service public et en détruire les valeurs de solidarité et d'égalité, face à la maladie !! Aujourd'hui, cette gouvernance et la loi HPST qui l'accompagne, produisent les effets attendus par ceux qui les ont soutenues et en maîtrisent les rouages.

Force Ouvrière considère que le non-renouvellement du chef de service du 59 G04, est un de ces effets, car il condamne officiellement l'indépendance Médicale dans notre politique de santé publique et cherche à mettre un coup d'arrêt à la diversité thérapeutique en psychiatrie. Si rien n'entrave cette tendance, les usagers y perdront la possibilité de choisir leur thérapeute et les modes de soins.

Force Ouvrière a défendu ouvertement les personnels du 59G04 lors de l'épisode de la fermeture de la maison thérapeutique de Gravelines. Hélas, l'opposition entre administration et médecins a laissé des cicatrices ! Certains collègues ont perdu confiance et sont démotivés professionnellement, d'autres quittent la fonction publique hospitalière.

**Aujourd'hui, les personnels sont de nouveau renvoyés à l'incertitude sur leur avenir professionnel. Ce triste constat nous invite à redoubler de présence et de soutien à tous les agents de ce service qui sont pris dans la tourmente de « la Guerre des Chefs !!! »**

Les questions ne manquent pas pour décrire cette tourmente :

- Quel projet de service ? Puisque l'ARH condamne le projet support de la candidature à la chefferie
- Quel avenir pour certains professionnels, psychomotriciens, éducateurs, infirmiers en C.M.P... Si toute la politique d'un secteur est ébranlée ?
- Quel médecin se joindra aux équipes pour valoriser le travail, construire d'autres projets après l'exercice d'une pression administrative ?
- Quel mode d'organisation des soins, après les reproches formulés par le Conseil Exécutif ?
- Que devient le projet de relocalisation ? Sera-il maintenu par l'ARH ?
- Qui dirigerait le service après le 3 octobre 2009, en absence de médecin-Chef ?
- Comment reconnaître avec bonne foi, la disponibilité d'un service qui pallie, au mieux, les insuffisances et incohérences de la politique de restriction de la Santé Mentale ?
- Quels moyens humains pour répondre aux exigences sécuritaires croissantes et imposées, sans interférer sur la qualité des soins et de la vie au travail ?
- ...

Autant de questions qui appellent des réponses et non des discours de principe !!

**C'est dans un esprit de syndicalisme constructif que Force Ouvrière EPSM des Flandres réaffirme son soutien aux positions syndicales du représentant de l'USP et à chacun des personnels du 59G04.**

**DE NOUVEAU LE REVEIL DE LA SOLIDARITE ET LA MOBILISATION DE TOUS, SERONT DETERMINANTS POUR SORTIR DE CETTE SPIRALE NEGATIVE.**

**En cas de question, contactez-nous au :**  
4656 ou sur [fo@epsm-des-flandres.com](mailto:fo@epsm-des-flandres.com)